



---

## **NOTE DE CONDAMNATION**

---

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) condamne avec la plus grande fermeté l'incendie criminel du 13 février 2025 ayant ravagé les locaux de l'Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti communément appelé Hopital Général, un établissement de référence qui, bien que fermé depuis quelque temps en raison de l'insécurité, demeure un pilier fondamental du système de santé national.

Cet acte de vandalisme constitue une attaque inacceptable contre le patrimoine sanitaire du pays et met davantage en péril l'accès aux soins pour la population. Détruire une infrastructure de santé, c'est porter atteinte au droit fondamental à la vie et à la dignité humaine.

Le Ministère appelle les autorités compétentes à adopter toutes les mesures nécessaires. Il réaffirme également son engagement à œuvrer sans relâche pour assurer l'accès aux soins à l'ensemble de la population.